



Titre Professionnel électricien d'équipement du bâtiment

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.
une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.
Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation
Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.
Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 740 heures
Temps en entreprise : 140 heures
Temps complet : 880 heures

- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 9 383,20€

- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 37442 Diplôme niveau 3 Titre Professionnel électricien d'équipement du bâtiment
Ministère du travail



Date d'échéance de l'enregistrement :02-09-2028

Date de validité du titre :02/09/2023 au 01/09/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Juillet 2025

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap. Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Suite de parcours**

Titre Professionnel Technicien du bâtiment communicant et connecté spécialisation poseur photovoltaïque

- **Débouchés**

électricien
électricien bâtiment
Monteur électricien
installateur électricien
Tableautiste en électricité.

- **Accessibilité**

- **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » Titre Professionnel électricien d'équipement du bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)

59 %

- **Programme de formation**

CCP1 - Installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments.
CCP2 - Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr
Tél : 03 20 68 33 59
103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

94,70 %
DE STAGIAIRES
SATISFAITS

87,54 %
D'OBTENTION DE
LA CERTIFICATION *

71,12 %
D'ACCÈS A
L'EMPLOI **
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet
des résultats des formations dispensées dans le centre**

